



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ  
MRC DE MANICOUAGAN

---

## AVIS PUBLIC

### AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

---

Avis public est donné par Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier de la MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le vendredi 13 décembre 2019 à 17h00, à la salle Wilfrid-Beaudin du Centre Donald-Thibault, 28, route 138, Baie-Trinité.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. Adoption du règlement 2019-13 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, TAXATION ET TARIFICATION pour l'année 2020
2. Adoption du plan triennal des immobilisations 2020-2021-2022
3. PÉRIODE DE QUESTIONS  
Basées uniquement sur le point à l'ordre du jour.
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Baie-Trinité ce 26 novembre 2019.

Frédérick Lee, Directeur général et secrétaire trésorier